

## AUTRICHE

*Le PIB par habitant est relativement élevé, mais le mouvement de convergence vers les pays de tête marque le pas. La croissance de la productivité du travail est relativement faible dans les secteurs non exposés à la concurrence internationale.*

### Priorités d'action

#### *Réduire les prélèvements implicites sur la poursuite d'une activité à un âge avancé*

**Enjeux et recommandations :** Pour renforcer le taux d'activité des travailleurs âgés, il était recommandé d'assurer l'équité sur le plan actuariel des pensions de retraite anticipée, d'harmoniser les régimes de retraite du secteur public et du secteur privé, d'éliminer le régime préférentiel d'allocations de chômage dont bénéficiaient les travailleurs âgés au chômage et de supprimer progressivement les subventions versées pour l'emploi à temps partiel de travailleurs âgés.

**Mesures prises :** Le régime de retraite des fonctionnaires de l'administration fédérale a été harmonisé avec le régime du secteur privé. Si des décotes ont généralement été appliquées en cas de retraite anticipée pour parvenir à l'équité actuarielle, ces décotes ont été moindres pour les travailleurs exerçant des emplois pénibles et pour ceux ayant une très longue vie professionnelle.

#### *Amélioration des taux d'obtention de diplômes dans l'enseignement supérieur*

**Enjeux et recommandations :** Pour accroître le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, il était recommandé de renforcer le financement fondé sur les résultats, de réduire les exigences académiques dans les programmes à vocation professionnelle et de mettre en place un système de prêts remboursables sous condition de ressources pour financer les frais de scolarité.

**Mesures prises :** Des objectifs de résultats ont été négociés par les pouvoirs publics avec les différentes universités et les financements futurs sont désormais liés à leur réalisation. Une partie du financement des universités est liée à des indicateurs de résultats quantitatifs.

#### *Renforcer le droit de la concurrence et sa mise en oeuvre*

**Enjeux et recommandations :** Pour favoriser une plus grande concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé de donner davantage de compétences et de ressources à l'Autorité fédérale de la concurrence (AFC), de rationaliser la structure institutionnelle de la politique de la concurrence, de simplifier les règles relatives aux accords verticaux et d'éliminer le droit des chambres de commerce et des bourses du travail de nommer des juges civils.

**Mesures prises :** Des mesures ont été prises pour accroître les effectifs de l'AFC. Cette dernière a réalisé des enquêtes sectorielles spécifiques et a fait des efforts pour améliorer la transparence de ses politiques de concurrence.

#### *Réduire les charges administratives pesant sur les nouvelles entreprises*

**Enjeux et recommandations :** Pour favoriser la création de nouvelles entreprises, il était recommandé de réduire le coût de création des sociétés à responsabilité limitée, d'assouplir encore les règles d'entrée dans les activités artisanales et les professions libérales et d'abolir l'adhésion obligatoire aux chambres pour les professions libérales.

**Mesures prises :** Les obligations en matière de qualification professionnelle et d'expérience pour les ingénieurs et les architectes indépendants ont été assouplies. Les procédures de faillite et les restrictions sur la détention croisée d'actions pour les entreprises fournissant des services connexes ont été assouplies.

#### *Réduire les pièges de l'inactivité dans le système de prestations*

**Enjeu et recommandations :** Afin d'encourager la participation au marché du travail et l'emploi, il était recommandé de remplacer les allocations de garde d'enfants par des coupons de garde d'enfants et de mieux intégrer les activités de placement et l'aide sociale.

**Mesures prises :** Le montant que les conjoints peuvent gagner avant que leur partenaire n'ait plus droit au crédit d'impôt accordé aux apporteurs de revenu uniques a été accru, ce crédit d'impôt a été prolongé et les prestations en espèces versées pour la garde des enfants ont été augmentées.